

Travaux sur la R.D. 64



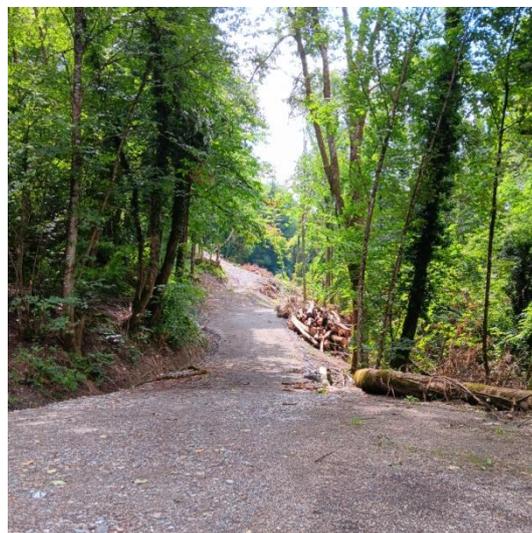
Restons dans le cadre des questions de voirie, mais hors de l'agglomération de Monthion (Chef-lieu) : les habitants de la commune sont confrontés depuis des années au problème des affaissements de la chaussée de la R.D. 64.

En plus du chantier du mur de soutènement à la limite Grignon - Monthion effectué dans les années 90, le Département qui a déjà dû, à de multiples reprises, effectuer un reprofilage et la réfection des enrobés, a décidé de « prendre le taureau par les cornes ».

Après une étude géotechnique étalée sur 2022 et 2023 (bureau d'études Sage de Gières), une solution technique plus radicale a été adoptée : la pose de plusieurs groupes de drains de part et d'autre de la chaussée : 2 grappes de 6 drains en amont et 3 grappes de 6 drains en aval.

Ces drains sont constitués de tubes d'acier de diamètres 60 mm, de longueur variante entre 30 et 50 m. Ils sont inclinés à 5° par rapport à l'horizontal. Leur rôle consiste à drainer et collecter les eaux souterraines, responsables des mouvements constatés sur la R.D. 64, puis les renvoyer vers les ruisseaux en aval.

La pose des drains « aval » a de plus nécessité la création d'une « belle » piste d'une longueur de 150 ml.



Les travaux proprement dits, ont débuté avec l'entreprise Notari en 2023 qui a mis en place le système de drainage en amont de la Route Départementale. Ils se sont poursuivis en 2024 avec les entreprises Cofex et Basso qui ont réalisé une piste d'accès au chantier et le système de drainage et de collecte des eaux en aval de la route.

En 2025, une fois démontrée l'efficacité du système mis en place, on pourra envisager une réfection complète du tronçon affecté par les affaissements.

Tous les usagers de la R.D. 64 ne peuvent que s'en réjouir ; cela mérite un peu de patience. Mais de tels travaux, bien nécessaires on en conviendra, ont un coût. Les travaux de drainage 2023 et 2024 se sont portés à 400 000 € HT environ. Se rajoutera en 2025, la réfection de la celle-ci, structure et tapis, dont le montant est estimé à 300 000 € HT environ. Ce montant reste néanmoins à préciser.

Une route en bon état est quelque chose que l'on considère presque comme une évidence, mais les budgets voirie représentent en fait pour toutes les collectivités, à tous les niveaux, des dépenses très lourdes.